



Circulaire 6526

du 08/02/2018

Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Objet :

- Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969.
- Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 8/02/2018 jusqu'au 28/02/2018

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 28/02/2018
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Extension de nomination
Affectation à titre complémentaire
Complément de prestation

Destinataires de la circulaire

- Aux chefs des établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information

- Aux Préfets coordonnateurs de zone(s) ;
- Aux Organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Administration : Administration générale de l'Enseignement
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Jacques LEFEBVRE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les agents de la Direction de la carrière	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

Objet :

Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969

Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969.

Madame la Préfète, Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur,

L'Arrêté Royal du 22 mars 1969 prévoit la possibilité pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans une fonction à prestations incomplètes de demander une extension de leur nomination à titre définitif (article 45 § 2ter) et/ou un complément de prestations dans l'établissement où il est affecté et/ou dans un ou plusieurs autres établissements (article 45 § 2bis).

Ces demandes doivent être introduites dans le courant du mois de février auprès de la Direction de la Carrière de la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

De l'extension de nomination :

A sa demande, un membre du personnel nommé à titre définitif dans une fonction à prestations incomplètes peut se voir accorder par le Gouvernement, sur avis de la Commission zonale d'affectation concernée et de la Commission interzonale d'affectation, l'extension de sa nomination à titre définitif à un ou plusieurs emplois définitivement vacants dans un ou plusieurs autres établissements.

L'extension de nomination produit ses effets à la date du 1^{er} septembre suivant la décision d'octroi.

Les emplois vacants ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge du 15 janvier 2018.

Par complément de prestations il faut entendre l'attribution pour une durée indéterminée, avec comme limite extrême le dernier jour de l'année scolaire, à un membre du personnel nommé à titre définitif dans une fonction à prestations incomplètes :

- 1° dans l'établissement où il est affecté, de périodes de cours temporairement vacantes relevant de la fonction dans laquelle il est nommé à titre définitif;
- 2° dans un ou plusieurs autres établissements, de périodes de cours temporairement ou définitivement vacantes relevant de la fonction dans laquelle il est nommé à titre définitif.

L'octroi d'un complément de prestation produit ses effets au plus tôt le 1^{er} septembre suivant.

Toute demande d'extension de nomination et/ou de complément de prestation doit être introduite **sous pli recommandé au plus tard le mercredi 28 février 2018** (le cachet de la poste faisant foi) :

- à l'Administration à l'adresse suivante :

MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES
Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Direction de la Carrière
Boulevard Léopold II, 44 - Bureau 3 E 321
1080 Bruxelles

- et contenir selon le cas,
 - ° pour l'extension de nomination :
 - le formulaire A de demande d'extension de nomination à titre définitif
 - le(s) formulaires des établissements où l'extension de nomination est souhaitée (formulaire 1 à 10).
 - ° pour le complément de prestations : le formulaire B.

Le statut prévoit que pour les extensions de nomination, une copie soit envoyée au président de la Commission zonale ou de la Commission interzonale compétente.

Dans un souci de simplification administrative au bénéfice des membres du personnel, l'administration prendra en charge l'envoi d'une copie de chaque demande accompagnée des documents annexes au président de la Commission zonale concerné s'il s'agit d'une demande d'extension de nomination visée dans la même zone ou au président de la Commission interzonale s'il s'agit d'une extension de nomination visée dans une autre zone.

Pour toute question, une adresse courriel (recrutement.enseignement@cfwb.be) ainsi qu'un numéro de téléphone (02/413 20 29, du lundi au vendredi, de 9h à 16h) sont à disposition.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance des membres du personnel concernés de votre établissement et vous remercie déjà de votre collaboration.

Jacques LEFEBVRE

Directeur général

MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE- BRUXELLES**Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-
Bruxelles****DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF
AU 1^{er} SEPTEMBRE 2018**

1. Nom, prénom :
2. Matricule :
3. Adresse : rue n°
code postal localité
4. Téléphone :
Email :
5. Diplôme(s) :
6. A quelle fonction êtes-vous nommé(e) à titre définitif¹ ?
7. **AFFECTATION A TITRE PRINCIPAL** : dans le tableau ci-dessous, mentionnez dans quel établissement vous êtes affecté(e) à titre principal.
 - Précisez le nombre d'heures rémunérées à titre définitif dans cet établissement.
 - En cas de perte partielle de charge², précisez :
 - ✓ le nombre d'heures qui constituent vos prestations actuelles dans cet établissement ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet de la perte partielle de charge ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet d'un complément d'attributions d'un complément d'horaire ou d'attribution de tâches pédagogiques ;
 - ✓ le nombre d'heures, pendant l'année scolaire 2017-2018, du complément de charge dont vous avez bénéficié si tel est le cas.

AFFECTATION A TITRE PRINCIPAL	Nombres d'heures rémunérées à titre définitif	EN CAS DE PERTE PARTIELLE DE CHARGE			
		Prestations actuelles	Perte partielle de charge	Complément d'attributions ou d'horaire, attribution de tâches pédagogiques (dans votre établissement)	Complément de charge en 2016-2017* (dans un autre établissement)
DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :					
<p>*Si vous bénéficiez d'un complément de charge durant l'année scolaire 2017-2018, mentionnez le nom et l'adresse de l'établissement où ledit complément est presté :</p> <p>ETABLISSEMENT :</p> <p>ADRESSE :</p>					

¹ Indiquer le libellé exact de la fonction de nomination tel que basculé au 1^{er} septembre 2016 conformément aux articles 263 et 264 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française. Toute information complémentaire peut être obtenue à l'adresse courriel : basculement.enseignement@cfwb.be.

² Se reporter aux définitions mentionnées dans la notice explicative annexée à la présente demande

8. **AFFECTATION(S) A TITRE COMPLEMENTAIRE** : si, pendant l'année scolaire 2017-2018, vous bénéficiez d'une ou plusieurs affectation à titre complémentaire, vous voudrez bien mentionner dans quel(s) établissement(s) vous êtes affecté(e) à titre complémentaire.

- Précisez le nombre d'heures rémunérées à titre définitif dans chaque établissement.
- En cas de perte partielle de charge, précisez :
 - ✓ le nombre d'heures qui constituent vos prestations actuelles dans cet établissement ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet de la perte partielle de charge ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet d'un complément d'attributions, d'un complément d'horaire ou d'attribution de tâches pédagogiques ;
 - ✓ le nombre d'heures, pendant l'année scolaire 2017-2018, du complément de charge dont vous avez bénéficié si tel est le cas.

AFFECTATION(S) A TITRE COMPLEMENTAIRE <u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>	Nombres d'heures rémunérées à titre définitif	EN CAS DE PERTE PARTIELLE DE CHARGE			
		Prestations actuelles	Perte partielle de charge	Complément d'attributions ou d'horaire, attribution de tâches pédagogiques (dans votre établissement)	Complément de charge en 2016-2017* (dans un autre établissement)
1^{ère} affectation complémentaire <u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>					
2^{ème} affectation complémentaire <u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>					
3^{ème} affectation complémentaire <u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>					

*Si vous bénéficiez d'un **complément de charge** durant l'année scolaire 2017-2018, mentionnez le nom et l'adresse de l'établissement où ledit complément est presté :

ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

9. Si vous bénéficiez d'un **complément de prestation** pendant l'année scolaire 2017-2018, précisez dans quel(s) établissement(s) ainsi que le nombre de périodes par établissement :

.....

.....

.....

Ces périodes sont-elles définitivement vacantes ? oui/non (biffez la mention inutile).

10. Veuillez cocher sur la liste ci-annexée le nom du/des établissement(s) de la/des zone(s) où vous souhaitez obtenir l'extension de votre nomination à titre définitif et annexer la/les feuilles de la liste où est/sont mentionné(s) l'/les établissement(s) choisi(s) à la présente demande.

Date :

Signature :

MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE- BRUXELLES**Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la fédération Wallonie-
Bruxelles**Demande d'obtention d'un **COMPLEMENT DE PRESTATIONS**

Nom, prénom :

Matricule :

Adresse : rue n°
 code postal localité

N° de téléphone :

Email :

Nommé(e) à titre définitif dans la fonction de¹ :

Dans le tableau ci-dessous, précisez dans quel(s) établissement(s) vous êtes affecté(e) à titre principal ou complémentaire (nombres d'heures pour lesquelles vous êtes nommé(e) à titre définitif).

AFFECTATION(S) <u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :</u>	Nombres d'heures rémunérées à titre définitif	EN CAS DE PERTE PARTIELLE DE CHARGE Préciser pour chacun des établissements le nombre d'heures pour lequel vous êtes placé(s) en perte partielle de charge
Affectation principale <u>ETABLISSEMENT :</u>		
Affectation(s) complémentaire(s) <u>ETABLISSEMENT(S) :</u>		

Si vous bénéficiez d'un complément de prestation pendant l'année scolaire 2017-2018, précisez dans quel(s) établissement(s) ainsi que le nombre de périodes par établissement :

.....
.....
.....Je souhaite / Je ne souhaite pas² conserver le complément de prestations susmentionné.**Je sollicite l'obtention d'un complément de prestations** pour le nombre de périodes suivant :

Date

Signature

¹ « Indiquer le libellé exact de la fonction de nomination tel que basculé au 1^{er} septembre 2016 conformément aux articles 263 et 264 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française. Toute information complémentaire peut être obtenue à l'adresse courriel : basculement.enseignement@cfwb.be

² Biffez la mention inutile

NOTICE EXPLICATIVE

Complément d'attributions : périodes non vacantes relevant de la même fonction attribuées au sein de l'établissement où le membre du personnel est affecté à titre principal ou à titre complémentaire et où il est placé en perte partielle de charge.

Complément d'horaire: périodes relevant d'une autre fonction que celle à laquelle le membre du personnel est nommé à titre définitif et attribuées au sein de l'établissement où le membre du personnel est affecté à titre principal ou à titre complémentaire et où il est placé en perte partielle de charge. Il s'agit

- des cours du deuxième degré de l'enseignement secondaire qui n'ont pas été confiés à un membre du personnel nommé à titre définitif et qui sont confiés, dans les branches qu'il est habilité à enseigner en raison de la fonction à laquelle il est nommé à titre définitif, à tout membre du personnel de l'enseignement secondaire, non placé en disponibilité par défaut d'emploi et auquel n'a pu être attribué dans sa fonction un nombre de périodes de cours au moins égal à celui pour lequel il est rétribué ;
- des cours généraux et des cours spéciaux du troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel qui n'ont pas été confiés à un membre du personnel nommé à titre définitif et qui peuvent être confiés, avec l'accord de l'intéressé, dans les branches qu'il est habilité à enseigner en raison de la fonction à laquelle il est nommé à titre définitif, à tout membre du personnel de l'enseignement secondaire du degré inférieur, non placé en disponibilité par défaut d'emploi et auquel n'a pu être attribué dans sa fonction un nombre de périodes de cours au moins égal à celui pour lequel il est rétribué ;
- des cours dans des **branches apparentées** à la fonction qu'il exerce et qui peuvent être confiés, avec l'accord de l'intéressé et au degré d'enseignement secondaire où il est nommé, à tout membre du personnel nommé à titre définitif, non placé en disponibilité par défaut d'emploi et auquel n'a pu être attribué dans sa fonction un nombre de périodes de cours au moins égal à celui pour lequel il est rétribué (les branches apparentées sont fixées à l'article 13septies de l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 22 avril 1969 fixant les titres requis des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical, du personnel psychologique, du personnel social des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, spécial, moyen, technique, artistique, de promotion sociale et supérieur non universitaire de la Communauté française et des internats dépendant de ce établissements).

Complément de charge : périodes relevant de la même fonction attribuées dans un/plusieurs établissement(s) autre(s) que celui où le membre du personnel est affecté à titre principal ou à titre complémentaire et où il est placé en perte partielle de charge, confiées **en compensation** du nombre de périodes que le membre du personnel ne preste pas et pour lequel il est rétribué à titre définitif.

Liste des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF

Cochez les établissements auprès du(des)quel(s) vous sollicitez une extension de nomination.

NOM, Prénom:

ZONE 1 : BRUXELLES				
Cocher	FASE établissement	Nom de l'Etablissement	Code postal	Localité
	139	ATHENEE ROYAL GATTI DE GAMOND	1000	BRUXELLES
	5027	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL GATTI DE GAMOND	1000	BRUXELLES
	5180	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL GATTI DE GAMOND	1000	BRUXELLES
	124	ATHENEE ROYAL DE LA RIVE GAUCHE LAEKEN	1020	BRUXELLES
	140	ATHENEE ROYAL DE BRUXELLES II - LAEKEN	1020	BRUXELLES
	5029	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL BRUXELLES II LAEKEN	1020	BRUXELLES
	5030	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL DE LA RIVE GAUCHE LAEKEN	1020	BRUXELLES
	5153	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LAEKEN	1020	BRUXELLES
	95448	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL DE LA RIVE GAUCHE LAEKEN	1020	BRUXELLES
	419	ATHENEE ROYAL ALFRED VERWEE	1030	BRUXELLES
	5036	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE LES GRIOTTES SCHAEERBEEK	1030	BRUXELLES
	5037	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE LES PLATANES SCHAEERBEEK	1030	BRUXELLES
	212	ATHENEE ROYAL JEAN ABSIL ETTERBEEK	1040	BRUXELLES
	5181	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL JEAN ABSIL	1040	BRUXELLES
	4809	ATHENEE ROYAL D'IXELLES	1050	BRUXELLES
	95464	ECOLE FONDAMENTALE DE COMMUNAUTE FRANCAISE LES ASTRON'AUTES IIXELLES	1050	BRUXELLES
	95479	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL IIXELLES	1050	BRUXELLES
	365	ATHENEE ROYAL VICTOR HORTA	1060	BRUXELLES
	5035	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL VICTOR HORTA SAINT GILLES	1060	BRUXELLES
	33	ATHENEE ROYAL LEONARDO DA VINCI	1070	BRUXELLES
	95406	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL LEONARDO DA VINCI	1070	BRUXELLES
	347	ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ - MOLENBEEK	1080	BRUXELLES
	5031	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ MOLENBEEK	1080	BRUXELLES
	5032	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ MOLENBEEK	1080	BRUXELLES
	95436	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ	1080	BRUXELLES
	326	ATHENEE ROYAL DE KOEKELBERG	1081	BRUXELLES
	5028	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL KOEKELBERG	1081	BRUXELLES
	95377	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL KOEKELBERG II	1081	BRUXELLES
	263	ATHENEE ROYAL DE GANSHOREN	1083	BRUXELLES
	265	ECOLE DE LA DECOUVERTE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE GANSHOREN	1083	BRUXELLES
	5039	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL GANSHOREN	1083	BRUXELLES
	95435	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL GANSHOREN	1083	BRUXELLES
	317	ATHENEE ROYAL DE JETTE	1090	BRUXELLES
	231	ATHENEE ROYAL D'EVERE	1140	BRUXELLES
	95437	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL EVERE	1140	BRUXELLES
	539	ATHENEE ROYAL CROMMELYNCK	1150	BRUXELLES
	5041	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL CROMMELYNCK WOLUWE SAINT PIERRE	1150	BRUXELLES
	5184	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL CROMMELYNCK	1150	BRUXELLES
	60	ATHENEE ROYAL D'AUDERGHEM	1160	BRUXELLES
	65	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE AUDERGHEM	1160	BRUXELLES
	5033	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL AUDERGHEM	1160	BRUXELLES
	5405	ECOLE FONDAMENTALE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE AUDERGHEM	1160	BRUXELLES
	460	ATHENEE ROYAL D'UCCLE I	1180	BRUXELLES
	465	ATHENEE ROYAL D'UCCLE II	1180	BRUXELLES
	5038	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE LA PETITE ECOLE DANS LA PRAIRIE UCCLÉ I	1180	BRUXELLES
	5183	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL UCCLÉ I	1180	BRUXELLES
	246	ATHENEE ROYAL ANDREE THOMAS - FOREST	1190	BRUXELLES
	513	ATHENEE ROYAL DE WOLUWE SAINT LAMBERT	1200	BRUXELLES
	5040	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL WOLUWE SAINT LAMBERT	1200	BRUXELLES

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF
--

Cochez les établissements auprès du(des)quel(s) vous sollicitez une extension de nomination.

NOM, Prénom:

ZONE 2 : BRABANT WALLON				
Cocher	FASE établissement	Nom de l'Etablissement	Code postal	Localité
	5171	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FOLON	1300	WAVRE
	3211	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE HAMMES MILLE	1320	HAMME-MILLE
	667	ATHENEE ROYAL DE RIXENSART WAVRE	1330	RIXENSART
	5025	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL RIXENSART	1330	RIXENSART
	5026	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL RIXENSART WAVRE	1330	RIXENSART
	5207	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL RIXENSART-WAVRE	1330	RIXENSART
	747	ATHENEE ROYAL PAUL DELVAUX	1340	OTTIGNIES
	5024	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL PAUL DELVAUX OTTIGNIES	1340	OTTIGNIES
	616	ATHENEE ROYAL DE JODOIGNE	1370	JODOIGNE
	5023	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL JODOIGNE	1370	JODOIGNE
	641	ATHENEE ROYAL DE NIVELLES	1400	NIVELLES
	5021	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL NIVELLES	1400	NIVELLES
	5162	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE NIVELLES	1400	NIVELLES
	692	ATHENEE ROYAL DE WATERLOO	1410	WATERLOO
	5022	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL WATERLOO	1410	WATERLOO
	5219	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL WATERLOO	1410	WATERLOO
	565	ATHENEE ROYAL RIVA BELLA	1420	BRAINE-L'ALLEUD
	575	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE FONDAMENTAL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE BRAINE L'ALLEUD	1420	BRAINE-L'ALLEUD
	5020	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL RIVA BELLA BRAINE LALLEUD	1420	BRAINE-L'ALLEUD
	5179	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL RIVA BELLA	1420	BRAINE-L'ALLEUD
	724	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE GENTINNES	1450	GENTINNES
	767	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE NIL SAINT VINCENT	1457	NIL-SAINT-VINCENT-SAINT-MARTIN
	674	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE TUBIZE RENARD	1480	TUBIZE
	675	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FRANCISCO FERRER	1480	TUBIZE

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF
--

Cochez les établissements auprès du(des)quel(s) vous sollicitez une extension de nomination.

NOM, Prénom:

ZONE 3 : HUY-WAREMME				
Cocher	FASE établissement	Nom de l'Etablissement	Code postal	Localité
	1761	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FERRIERES	4190	FERRIERES
	5156	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MY	4190	MY
	2384	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE CIPIET BURDINNE	4260	CIPIET
	2400	INSTITUT SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE LES ORCHIDEES LES LAURIERS	4280	HANNUT
	2401	ATHENEE ROYAL DE HANNUT	4280	HANNUT
	5076	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL HANNUT	4280	HANNUT
	5332	ECOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LES ORCHIDEES - INTERNAT	4280	HANNUT
	5494	ECOLE FONDAMENTALE SPECIALISEE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LES LAURIERS	4280	HANNUT
	2415	ATHENEE ROYAL DE WAREMME	4300	WAREMME
	5080	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL WAREMME	4300	WAREMME
	3207	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE CRISNEE LA BUISSONNIERE	4367	FIZE-LE-MARSAL
	5079	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL SAINT GEORGES SUR MEUSE	4470	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
	5209	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	4470	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
	1775	ATHENEE ROYAL D'HUY	4500	HUY
	1787	ATHENEE ROYAL AGRICULTURE SAINT GEORGES	4500	HUY
	5077	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL HUY	4500	HUY
	5157	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FILLES HUY	4500	HUY
	1752	ECOLE PRIMAIRE SPECIALISEE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LA MARELLE	4540	AMAY
	1754	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE AMAY	4540	AMAY
	1792	ATHENEE ROYAL PRINCE BAUDOUIIN	4570	MARCHIN
	5201	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL PRINCE BAUDOUIIN	4570	MARCHIN
	1801	ATHENEE ROYAL D'OUFFET	4590	OUFFET
	5078	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL OUFFET	4590	OUFFET

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF
--

Cochez les établissements auprès du(des)quel(s) vous sollicitez une extension de nomination.

NOM, Prénom:

ZONE 4 : LIEGE				
Cocher	FASE établissement	Nom de l'Etablissement	Code postal	Localité
	1994	ATHENEE ROYAL CHARLES ROGIER	4000	LIEGE
	2027	ATHENEE ROYAL DE FRAGNEE	4000	LIEGE
	2044	ATHENEE ROYAL LIEGE ATLAS	4000	LIEGE
	5199	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL LIEGE ATLAS	4000	LIEGE
	10005	HOME D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LIEGE COINTE	4000	LIEGE
	1990	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ETIENNE MEYLAERS	4030	GRIVEGNEE
	5331	ECOLE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ETIENNE MEYLAERS - INTERNAT	4030	GRIVEGNEE
	5387	INSTITUT ETIENNE MEYLAERS FONDAMENTAL	4030	GRIVEGNEE
	1984	ATHENEE ROYAL DE CHENEE	4032	CHENEE
	1897	ATHENEE ROYAL DE HERSTAL	4040	HERSTAL
	1904	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE HENRI RIKIR	4041	MILMORT
	5402	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE FONDAMENTAL HENRI RIKIR	4041	MILMORT
	10003	HOME D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MILMORT	4041	MILMORT
	2123	ATHENEE ROYAL AIR PUR	4100	SERAING
	2124	ATHENEE ROYAL LUCIE DEJARDIN	4100	SERAING
	2135	ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LA GLANDEE	4100	SERAING
	5086	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL AIR PUR	4100	SERAING
	5087	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL LUCIE DEJARDIN SERAING	4100	SERAING
	5211	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL AIR PUR	4100	SERAING
	1870	ATHENEE ROYAL D'ESNEUX	4130	ESNEUX
	5083	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL ESNEUX	4130	ESNEUX
	1865	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SPECIALISE LES ROCHES	4170	COMBLAIN-AU-PONT
	10001	HOME D'ACCUEIL PERMANENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE COMBLAIN AU PONT	4170	COMBLAIN-AU-PONT
	2210	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE L'ENVOL	4400	FLEMALLE-HAUTE
	5403	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE FONDAMENTAL L'ENVOL	4400	FLEMALLE-HAUTE
	10002	HOME D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FLEMALLE	4400	FLEMALLE-HAUTE
	2101	ATHENEE ROYAL PAUL BRUSSON	4420	MONTEGNEE
	1826	ATHENEE ROYAL D'ANS	4432	ALLEUR
	2174	ATHENEE ROYAL DE VISE	4600	WISE
	2179	ECOLE PRIMAIRE SPECIALISEE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE Lt. JACQUEMIN LA PARENTHOSE	4600	WISE
	5084	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL GLONS	4600	WISE
	5089	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL VISE	4600	WISE
	5217	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL VISE	4600	WISE
	2159	ATHENEE ROYAL DE SOUMAGNE	4630	SOUMAGNE
	2197	ECOLE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE FONDAMENTAL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE SAIVE	4671	SAIVE
	10004	HOME D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE SAIVE	4671	SAIVE
	1844	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE EBEN-EMAEI	4690	EBEN-EMAEI
	1837	ATHENEE ROYAL D'AYWAILLE	4920	AYWAILLE
	5082	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL AYWAILLE	4920	AYWAILLE
	5174	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL AYWAILLE	4920	AYWAILLE

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF
--

Cochez les établissements auprès du(des)quel(s) vous sollicitez une extension de nomination.

NOM, Prénom:

ZONE 5 : VERVIERS				
Cocher	FASE établissement	Nom de l'Etablissement	Code postal	Localité
	2245	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE HERVE	4650	HERVE
	2334	ATHENEE ROYAL THIL LORRAIN VERVIERS I	4800	VERVIERS
	2350	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE VERVIERS	4800	VERVIERS
	2354	ATHENEE ROYAL VERDI	4800	VERVIERS
	5129	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL VERDI	4800	VERVIERS
	5130	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE VERDI	4800	VERVIERS
	5131	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL THIL LORRAIN VERVIERS I	4800	VERVIERS
	5215	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL THIL LORRAIN	4800	VERVIERS
	2333	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE RENE HAUSMAN	4802	HEUSY
	2235	ECOLE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ANDRIMONT	4821	ANDRIMONT
	10000	HOME D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LES ACACIAS	4821	ANDRIMONT
	2263	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DUC DE MARLBOROUGH	4830	LIMBOURG
	5159	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LIMBOURG	4830	LIMBOURG
	2365	ATHENEE ROYAL DE WELKENRAEDT	4840	WELKENRAEDT
	5132	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL WELKENRAEDT	4840	WELKENRAEDT
	2284	ATHENEE ROYAL ET ECOLE D'HOTELLERIE DE SPA	4900	SPA
	5127	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL SPA	4900	SPA
	5166	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LE BRITANNIQUE	4900	SPA
	5167	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LOUISE WEISS	4900	SPA
	2361	ATHENEE ROYAL DE WAIMES	4950	WAIMES
	5218	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL WAIMES	4950	WAIMES
	2272	ATHENEE ROYAL ARDENNE HAUTES FAGNES	4960	MALMEDY
	5126	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL MALMEDY	4960	MALMEDY
	5128	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE STAVELOT	4960	MALMEDY
	2257	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LIERNEUX	4990	LIERNEUX

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF
--

Cochez les établissements auprès du(des)quel(s) vous sollicitez une extension de nomination.

NOM, Prénom:

ZONE 6 : NAMUR				
Cocher	FASE établissement	Nom de l'Etablissement	Code postal	Localité
	2998	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FELICIEN ROPS	5000	NAMUR
	3007	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE HENRI MAUS	5000	NAMUR
	5117	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL NAMUR	5000	NAMUR
	95330	ATHENEES ROYAL DE NAMUR	5000	NAMUR
	5161	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE SAINT SERVAIS	5002	SAINT-SERVAIS
	2963	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE VEDRIN	5020	VEDRIN
	2964	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MALONNE	5020	MALONNE
	3005	INSTITUT DES TECHNIQUES ET DES COMMERCES AGRO-ALIMENTAIRES	5020	SUARLEE
	5204	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE SUARLEE	5020	SUARLEE
	3071	ATHENEES ROYAL DE GEMBLOUX	5030	GEMBLOUX
	3075	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE GEMBLOUX	5030	GEMBLOUX
	3076	ECOLE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE GEMBLOUX	5030	GEMBLOUX
	5124	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL GEMBLOUX	5030	GEMBLOUX
	5953	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE GEMBLOUX	5030	GEMBLOUX
	95534	ECOLE MATERNELLE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL GEMBLOUX	5030	GEMBLOUX
	3044	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE AUVELAIS	5060	AUVELAIS
	3045	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FAUSOLLE	5060	FAUSOLLE
	3047	ATHENEES ROYAL DE TAMINES	5060	TAMINES
	3086	CITE SCOLAIRE LE BOSQUET	5060	AUVELAIS
	3190	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE TAMINES MICHEL WARNON	5060	TAMINES
	2965	ATHENEES ROYAL DE JAMBES	5100	JAMBES
	2970	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MARIETTE DELAHAUT	5100	JAMBES
	5116	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL JAMBES	5100	JAMBES
	5118	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL SAINT SERVAIS	5100	JAMBES
	5335	INSTITUT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MARIETTE DELAHAUT - INTERNAT	5100	JAMBES
	5391	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MARIETTE DELAHAUT	5100	JAMBES
	3034	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LES 2 CHATAIGNIERS	5140	SOMBREFFE
	3078	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE SPY	5190	SPY
	3083	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MOUSTIER SUR SAMBRE	5190	MOUSTIER-SUR-SAMBRE
	3084	ATHENEES ROYAL BAUDOUI N I	5190	JEMEPE-SUR-SAMBRE
	5123	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL FOSSE LA VILLE	5190	JEMEPE-SUR-SAMBRE
	5125	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL JEMEPE SUR SAMBRE	5190	JEMEPE-SUR-SAMBRE
	2894	ATHENEES ROYAL JEAN TOUSSEUL	5300	ANDENNE
	2900	ECOLE D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE PEU D'EAU	5300	ANDENNE
	5115	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL JEAN TOUSSEUL ANDENNE	5300	ANDENNE
	5249	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ANDENNE	5300	ANDENNE
	3062	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE EGHEZEE	5310	EGHEZEE
	3188	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE GESVES	5340	GESVES
	2826	ATHENEES ROYAL DE DINANT HERBUCHENNE	5500	DINANT
	2828	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SPECIALISE LE CAULLOU	5500	ANSEREMME
	5114	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL DINANT HERBUCHENNE	5500	DINANT
	5189	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEES ROYAL DINANT HERBUCHENNE	5500	DINANT
	5190	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEES ROYAL DINANT HERBUCHENNE	5500	DINANT
	10007	HOME D'ACCUEIL PERMANENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ANSEREMME	5500	ANSEREMME
	2884	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE HASTIERE	5540	HASTIERE-LAVALUX
	2792	ATHENEES ROYAL NORBERT COLLARD	5570	BEAURAING
	5112	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL NORBERT COLLARD BEAURAING	5570	BEAURAING
	3162	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE GEDINNE	5575	GEDINNE
	2865	ATHENEES ROYAL DE ROCHEFORT JEMELLE	5580	ROCHEFORT
	5208	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEES ROYAL ROCHEFORT JEMELLE	5580	ROCHEFORT
	2804	ECOLE FONDAMENTALE LES P'TITS POUCES	5590	HAVERSIN
	2805	ATHENEES ROYAL DU CONDROZ JULES DELOT	5590	CINEY
	5113	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL CINEY	5590	CINEY
	5188	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEES ROYAL JULES DELOT	5590	CINEY
	3117	ATHENEES ROYAL DE FLORENNES	5620	FLORENNES
	5120	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE DOISCHE	5620	FLORENNES
	5121	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEES ROYAL FLORENNES	5620	FLORENNES
	2934	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE METTET	5640	METTET
	3163	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE WALCOURT	5650	WALCOURT

Date:

Signature :

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF

Cochez les établissements auprès du(des)quel(s) vous sollicitez une extension de nomination.

NOM,Prénom:

ZONE 7 : LUXEMBOURG				
Cocher s'il échet	FASE établissement	Nom de l'Etablissement	Code postal	Localité
	2506	ATHENEE ROYAL DE BASTOGNE HOUFFALIZE	6600	BASTOGNE
	2510	ECOLE FONDAMENTALE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE CROIX BLANCHE	6600	BASTOGNE
	5091	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL REINE FABIOLA HOUFFALIZE	6600	BASTOGNE
	5096	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL BASTOGNE I	6600	BASTOGNE
	5175	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL BASTOGNE HOUFFALIZE	6600	BASTOGNE
	5455	CEFA BASTOGNE	6600	BASTOGNE
	95350	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL BASTOGNE II	6600	BASTOGNE
	5012	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MARTELANGE	6630	MARTELANGE
	2547	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE SIBRET	6640	SIBRET
	2542	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE VIELSALM	6690	VIELSALM
	2543	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE VIELSALM	6690	VIELSALM
	2544	ATHENEE ROYAL DE VIELSALM MANHAY	6690	VIELSALM
	5095	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL VIELSALM	6690	VIELSALM
	5216	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL VIELSALM	6690	VIELSALM
	5333	INSTITUT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE - INTERNAT VIELSALM	6690	VIELSALM
	5388	ECOLE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE FONDAMENTAL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE VIELSALM	6690	VIELSALM
	2460	ATHENEE ROYAL D'ARLON	6700	ARLON
	2467	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ETIENNE LENOIR	6700	ARLON
	2468	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ARLON	6700	ARLON
	4957	CPMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ARLON	6700	ARLON
	5103	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL ARLON	6700	ARLON
	5172	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL ARLON	6700	ARLON
	5173	INTERNAT ANNEXE A L'INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ETIENNE LENOIR	6700	ARLON
	5454	CEFA ARLON	6700	ARLON
	3239	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE HABAY LA NEUVE	6720	HABAY-LA-NEUVE
	4812	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ECOLE DES SOURIRES MARBEHAN	6724	RULLES
	2727	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ETALLE	6740	ETALLE
	2744	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DES DEUX RIVES MUSSON	6750	MUSSON
	2756	ATHENEE ROYAL NESTOR OUTER	6760	VIRTON
	4962	CPMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE VIRTON	6760	VIRTON
	5102	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL VIRTON	6760	VIRTON
	2755	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE SAINT MARD	6762	SAINT-MARD
	2766	ETABLISSEMENT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE SAINT MARD	6762	SAINT-MARD
	5399	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE FONDAMENTAL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE SAINT MARD	6762	SAINT-MARD
	10006	HOME D'ACCUEIL PERMANENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE SAINT MARD	6762	SAINT-MARD
	2496	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MESSANCY	6780	MESSANCY
	2490	ATHENEE ROYAL D'ATHUS	6791	ATHUS
	5090	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL ATHUS I	6791	ATHUS
	95376	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL ATHUS II	6791	ATHUS
	2486	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LE BOIS HAUT AUBANGE	6792	HALANZY
	2712	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE - CENTRE ARDENNE	6800	LIBRAMONT
	2713	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LIBRAMONT	6800	LIBRAMONT
	5097	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL LIBRAMONT	6800	LIBRAMONT
	5198	INTERNAT ANNEXE A L'INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE CENTRE ARDENNE	6800	LIBRAMONT
	5456	CEFA LIBRAMONT	6800	LIBRAMONT
	2721	ATHENEE ROYAL GERMAIN ET GILBERT GILSON	6810	IZEL
	5101	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL IZEL	6810	IZEL
	5187	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL GERMAIN ET GILBERT GILSON	6810	IZEL
	2737	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FLORENVILLE	6820	FLORENVILLE
	2636	ATHENEE ROYAL DE BOUILLON PALISEUL	6830	BOUILLON
	5099	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL BOUILLON	6830	BOUILLON
	5178	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL BOUILLON PALISEUL	6830	BOUILLON
	2665	ATHENEE ROYAL DE NEUFCHATEAU BERTRIX	6840	NEUFCHATEAU
	4965	CPMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE NEUFCHATEAU	6840	NEUFCHATEAU
	5098	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL ARSENE GEUBEL NEUFCHATEAU	6840	NEUFCHATEAU
	5151	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL BERTRIX	6840	NEUFCHATEAU
	5205	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL NEUFCHATEAU BERTRIX	6840	NEUFCHATEAU
	2658	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LIBIN	6890	LIBIN
	2593	ATHENEE ROYAL DE MARCHE BOMAL	6900	MARCHE-EN-FAMENNE
	2597	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MARCHE EN FAMENNE	6900	MARCHE-EN-FAMENNE
	2598	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE WAHA	6900	WAHA
	2599	ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE WAHA	6900	WAHA
	4801	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL BARVAUX SUR OURTHE	6900	MARCHE-EN-FAMENNE
	4970	CPMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE (ens. spécialisé) MARLOIE	6900	WAHA
	4971	CPMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MARCHE EN FAMENNE	6900	MARCHE-EN-FAMENNE
	5094	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL MARCHE EN FAMENNE	6900	MARCHE-EN-FAMENNE
	5334	HOME D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MARLOIE	6900	WAHA
	2697	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE WELLIN	6920	WELLIN
	5093	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL MANHAY	6941	BOMAL-SUR-OURTHE
	2586	ATHENEE ROYAL DE LA ROCHE EN ARDENNE	6980	LA ROCHE-EN-ARDENNE
	5092	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL LA ROCHE EN ARDENNE	6980	LA ROCHE-EN-ARDENNE
	5197	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL LA ROCHE EN ARDENNE	6980	LA ROCHE-EN-ARDENNE
	2579	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ENRICO MACIAS HOTTON	6990	HOTTON

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF
--

Cochez les établissements auprès du(des)quel(s) vous sollicitez une extension de nomination.

NOM, Prénom:

ZONE 8 : WALLONIE PICARDE				
Cocher	FASE établissement	Nom de l'Etablissement	Code postal	Localité
	1696	ATHENEE ROYAL JULES BARA	7500	TOURNAI
	1697	ATHENEE ROYAL ROBERT CAMPIN	7500	TOURNAI
	3208	ECOLE MATERNELLE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL ROBERT CAMPIN	7500	TOURNAI
	5069	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE PAYS BLANC	7500	TOURNAI
	5075	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL ROBERT CAMPIN TOURNAI	7500	TOURNAI
	5169	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE WALTER RAVEZ	7500	TOURNAI
	95265	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE - VAL-ITMA	7500	TOURNAI
	1691	ECOLE FONDAMENTALE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE KAIN	7540	KAIN
	5170	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LA CROISEE	7540	TOURNAI
	9997	HOME D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE KAIN	7540	KAIN
	1635	ATHENEE ROYAL DE PERUWELZ	7600	PERUWELZ
	5065	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL PERUWELZ	7600	PERUWELZ
	5164	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LA SOURCE	7600	PERUWELZ
	1645	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE TAINTIGNIES	7618	TAINTIGNIES
	1348	ECOLE FONDAMENTALE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE L'EVEIL	7700	MOUSCRON
	5071	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL MOUSCRON	7700	MOUSCRON
	5160	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MOUSCRON	7700	MOUSCRON
	5202	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL THOMAS EDISON	7700	MOUSCRON
	95264	ATHENEE ROYAL THOMAS EDISON - MOUSCRON	7700	MOUSCRON
	1329	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE PHILIPPE GELUCK	7712	HERSEAUX
	1720	ECOLE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LE TREFLE	7740	PECQ
	5163	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MIXTE PECQ	7740	PECQ
	1309	ATHENEE ROYAL FERNAND JACQUEMIN	7780	COMINES-WARNETON
	5070	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL FERNAND JACQUEMIN COMINES	7780	COMINES-WARNETON
	5073	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL FERNAND JACQUEMIN PLOEGSTEERT	7780	COMINES-WARNETON
	778	ATHENEE ROYAL D'ATH	7800	ATH
	5062	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL ATH	7800	ATH
	3226	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE RENEE JOFFROY	7801	IRCHONWELZ
	5152	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE IRCHONWELZ	7801	IRCHONWELZ
	1371	ATHENEE ROYAL D'ENGHIEN	7850	ENGHIEN
	5108	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL ENGHIEN	7850	ENGHIEN
	5191	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL ENGHIEN	7850	ENGHIEN
	1440	ATHENEE ROYAL RENE MAGRITTE	7860	LESSINES
	1444	ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LESSINES	7860	LESSINES
	5064	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL LESSINES	7860	LESSINES
	9998	HOME D'ACCUEIL PERMANENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LESSINES	7860	LESSINES
	5063	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FLOBECQ	7880	FLOBECQ
	827	ATHENEE ROYAL LUCIENNE TELLIER	7910	ANVAING
	828	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	7911	FRASNES-LEZ-BUISSENAL
	5330	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE - INTERNAT FRASNES LEZ BUISSENAL	7911	FRASNES-LEZ-BUISSENAL
	5386	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE SECTION PRIMAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FRASNES LEZ BUISSENAL	7911	FRASNES-LEZ-BUISSENAL
	795	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ARC-EN-CIEL	7970	BELOEIL
	5327	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ARC-EN-CIEL - INTERNAT	7970	BELOEIL
	5066	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE QUEVAUCAMPS	7972	QUEVAUCAMPS
	2442	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE PARAMEDICAL	9600	RENAIX
	5067	ECOLE FONDAMENTALE DOCTEUR OVIDE DECROLY RENAIX	9600	RENAIX

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF
--

Cochez les établissements auprès du(des)quel(s) vous sollicitez une extension de nomination.

NOM, Prénom:

ZONE 9 : HAINAUT CENTRE				
Cocher	FASE établissement	Nom de l'Etablissement	Code postal	Localité
	1192	ATHENEE ROYAL DE MONS I	7000	MONS
	1193	ATHENEE ROYAL MARGUERITE BERVOETS	7000	MONS
	1224	ECOLE FONDAMENTALE SPECIALISEE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ARBRE VERT	7000	MONS
	5104	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL MONS I	7000	MONS
	5105	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL MARGUERITE BERVOETS MONS	7000	MONS
	1465	ECOLE DU SHAPE SECTION BELGE	7010	SHAPE
	3161	ECOLE MATERNELLE - JARDIN D'ENFANTS SHAPE	7010	SHAPE
	5133	ECOLE PRIMAIRE SHAPE	7010	SHAPE
	3187	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE JURBISE	7050	JURBISE
	1464	ATHENEE ROYAL JULES BORDET	7060	SOIGNIES
	5107	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL BRAINE LE COMTE	7060	SOIGNIES
	5111	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL JULES BORDET SOIGNIES	7060	SOIGNIES
	5158	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LE ROEULX	7070	LE ROEULX
	1365	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LA ROSERAIE	7090	BRAINE-LE-COMTE
	5329	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LA ROSERAIE - INTERNAT	7090	BRAINE-LE-COMTE
	1411	ATHENEE ROYAL DE LA LOUVIERE	7100	LA LOUVIERE
	5110	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL LA LOUVIERE	7100	LA LOUVIERE
	1424	ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ENVOLEE	7110	HOUDENG-AIMERIES
	1506	ATHENEE ROYAL DE BINCHE	7130	BINCHE
	5058	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL BINCHE	7130	BINCHE
	5177	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL BINCHE	7130	BINCHE
	95532	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL BINCHE	7130	BINCHE
	1595	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MORLANWELZ	7140	MORLANWELZ
	1264	ATHENEE ROYAL DE SAINT GHISLAIN	7330	SAINT-GHISLAIN
	1265	LYCEE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE CHARLES PLUSNIER	7330	SAINT-GHISLAIN
	5106	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL SAINT GHISLAIN	7330	SAINT-GHISLAIN
	5210	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL SAINT GHISLAIN	7330	SAINT-GHISLAIN
	1133	ATHENEE ROYAL DE DOUR	7370	DOUR
	1250	ATHENEE ROYAL DE QUIEVRAIN	7380	QUIEVRAIN
	1246	ETABLISSEMENT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE QUAREGNON	7390	QUAREGNON
	5395	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE FONDAMENTAL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE QUAREGNON	7390	QUAREGNON
	9999	HOME D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LES CASCADES	7390	QUAREGNON

Date:

Signature:

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF
--

Cochez les établissements auprès du(des)quel(s) vous sollicitez une extension de nomination.

NOM, Prénom:

ZONE 10 : HAINAUT SUD				
Cocher	FASE établissement	Nom de l'Etablissement	Code postal	Localité
	3131	ATHENEE ROYAL JEAN ROSTAND PHILIPPEVILLE	5600	PHILIPPEVILLE
	3134	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE PHILIPPEVILLE	5600	PHILIPPEVILLE
	5122	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL PHILIPPEVILLE	5600	PHILIPPEVILLE
	5165	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ANNE FRANK	5600	PHILIPPEVILLE
	3107	ATHENEE ROYAL JEAN REY	5660	COUVIN
	3108	ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MARIEMBOURG	5660	MARIEMBOURG
	5119	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL JEAN REY COUVIN	5660	COUVIN
	5155	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MIXTE COUVIN	5660	COUVIN
	10008	HOMME D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LES AUBEPINES	5660	MARIEMBOURG
	908	ATHENEE ROYAL VAUBAN	6000	CHARLEROI
	909	ATHENEE ROYAL ERNEST SOLVAY	6000	CHARLEROI
	5049	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE VAUBAN CHARLEROI	6000	CHARLEROI
	954	ATHENEE ROYAL JULES DESTREE	6001	MARCINELLE
	950	ATHENEE ROYAL YVONNE WESLET	6030	MARCHIENNE-AU-PONT
	5052	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL MARCHIENNE AU PONT	6030	MARCHIENNE-AU-PONT
	940	ATHENEE ROYAL ORSINI DEWERPE	6040	JUMET
	5051	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL JUMET	6040	JUMET
	932	ATHENEE ROYAL LES MARLAIRES	6041	GOSSELIJES
	5050	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL LES MARLAIRES GOSSELIJES	6041	GOSSELIJES
	5185	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL LES MARLAIRES	6041	GOSSELIJES
	945	ATHENEE ROYAL DE GILLY	6060	GILLY
	1584	ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE NALINNES	6120	NALINNES
	1057	ATHENEE ROYAL LOUIS DELATTRE	6140	FONTAINE-L'EVEQUE
	1486	ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ANDERLUES	6150	ANDERLUES
	1487	ECOLE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ANDERLUES	6150	ANDERLUES
	4813	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE TRAZEGNIES	6183	TRAZEGNIES
	998	ATHENEE ROYAL PIERRE PAULUS	6200	CHATELET
	999	ATHENEE ROYAL RENE MAGRITTE	6200	CHATELET
	1006	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE CHATELET	6200	CHATELET
	5053	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE PIERRE PAULUS CHATELET	6200	CHATELET
	5054	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL RENE MAGRITTE CHATELET	6200	CHATELET
	5406	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE CHATELET	6200	CHATELET
	1104	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE LES BONS VILLERS	6210	FRASNES-LEZ-GOSSELIJES
	1045	ATHENEE ROYAL JOURDAN	6220	FLEURUS
	5055	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL JOURDAN FLEURUS	6220	FLEURUS
	5193	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL JOURDAN	6220	FLEURUS
	1093	ATHENEE ROYAL DE PONT A CELLES	6230	PONT-A-CELLES
	5056	ECOLE PRIMAIRE ANNEXEE PONT A CELLES	6230	PONT-A-CELLES
	1068	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE GERPINNES	6280	GERPINNES
	1525	ATHENEE ROYAL DE CHIMAY	6460	CHIMAY
	5059	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL CHIMAY	6460	CHIMAY
	5186	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL CHIMAY	6460	CHIMAY
	1606	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DAVID LACHMAN	6470	RANCE
	1493	ATHENEE ROYAL DE BEAUMONT	6500	BEAUMONT
	5057	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL BEAUMONT	6500	BEAUMONT
	5176	INTERNAT ANNEXE A L'ATHENEE ROYAL BEAUMONT	6500	BEAUMONT
	1569	ATHENEE ROYAL DE THUIN	6530	THUIN
	5060	ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE A L'ATHENEE ROYAL THUIN	6530	THUIN
	1538	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ERQUELINNES	6560	ERQUELINNES
	1562	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MOMIGNIES	6590	MOMIGNIES

Date:

Signature :